

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 20 (1936)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 20^e ANNÉE

N^o 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 15 Avril 1936.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Si l'on a vraiment un peu de feu sacré dans les veines, on reste écolier toute sa vie, non des livres, pauvre ressource, mais de la grande, de l'inépuisable école des choses.

J. H. Fabre.

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾

(SUITE)

Pour terminer la série des observations au cours de l'année 1929, nous ajoutons les notes de notre collaborateur soussigné:

« En janvier, parcourant le bois du Chanot sur la commune du Sanderson pour une reconnaissance, j'ai relevé de nombreuses traces de sangliers, principalement dans la partie supérieure du dit bois. Les bêtes enfonçaient de 10 à 15 cm dans la neige.

« En août, je relève une piste de sangliers partant de la région du sommet de Serroue (situé entre Énges et Saignères) descendant en biais la pente nord, dite de l'Ensers pour gagner en direction O. S. O. Grange Vallier ou la métairie Lardel. Dans les prés je relève quelques bantis. Du bois les bêtes se dirigeaient de préférence sur des buissons ayant eu « ici et là dans la campagne »

Ch. Emery.

1930. Un sanglier est tué, le 3 janvier, près de la Métairie de Douanne (ten de Beene). — Les bêtes noires sont signalées dans les forêts de Fleujouse (village à la base nord des Rangiers, à 12 km. est de Porrentruy). Durant une battue organisée, deux animaux pesant chacun 54 kg. sont tués. (Fenille d'Aris de Sausanne du 11 février).

Un moineau du Socle divaguant, le matin du 23 mars, dans la région des Recettes, au dessus des Brenets, aperçut un grand sanglier entre les Recettes et le Corps de garde. Chacun de ces deux promeneurs s'en fut de son côté.

Ce même matin, un chasseur de la Montagne relève de très nettes empreintes prouvant le passage de deux bêtes noires. Ces animaux avaient été pendant la nuit au bas de la forêt du Mont d'Amin, dans les pâturages et sur le chemin entre la carrière de la Vue

1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934, N^o 3, p. 25.

des Alpes et la Ferme Boguel à la Bouête Morge. Ils avaient renoué la neige sous les hêtres pour y trouver des faines. S'on sait que ces fruits étaient très abondants en automne 1929. Vers le 25, des bêtes noires parcourent la région Pierre-Gelée - les Sercones - Montmollin. S' "Illustré" du 27 mars donne une illustration (2 chasseurs et un sanglier tué) avec la légende: "Magnifique sanglier pesant 116 kilos tué dans la forêt de Lucolle". (J.B.) S' "Impartial" du 3 mai annonce la présence de bêtes noires dans les Finages de Montfaucon (J.B.). Une battue sera organisée.

Ces pachydermes réapparaissent au pied du Jura grandsonnois, des chasseurs de Fontaines et de Grandson tirent un animal du poids de 60 kilos. (C. du V. de T. du 7 mai).

Dans sa séance du 11 mai, le Conseil d'Etat vaudois a modifié ses instructions du 14 janvier 1929, comme suit: a) le nombre des chasseurs autorisés à former un groupe pour chasser le sanglier moyennant autorisation préalable de la Préfecture est abaissé à trois; - b) il sera alloué aux chasseurs ayant tué des sangliers 50 frs. par animal adulte et 20 frs. par maccassin. - Ceci pour tenir compte des dégâts occasionnés récemment aux cultures par des sangliers, dans le district de Grandson.

Cet acte législatif sera adopté par le Grand Conseil dans sa session ordinaire du printemps. - Entrée en vigueur le 15 mai 1930.

S'on nous communique de Bevaix que "les premiers jours de juin, le peintre Diacon & Madame Diacon se trouvant sur la route de la Fruitière, à 200 mètres au-dessus de Treygnolan, donc à 800 m. alt. env., ont vu, vers 19 h., deux forts sangliers passer à peu de distance d'eux. Depuis lors, aucune nouvelle, pas de nouvelles signalées" (fin juin, D' Lardy).

En juillet, les bêtes noires marquent leur passage dans la région de Montricher (G'aud), en saccageant les champs de blé et de pommes de terre. Dans un champ de froment, sur une surface d'environ 40 mètres carrés, les chaumes sont coupés jusqu'à 30 cm. du sol.

Dans la région du Mont-Tendre, des traces certaines du passage des sangliers ont été remarquées par les promeneurs. Au Mazel, le pâturage, dans certains coins, paraît avoir été labouré récemment. Le berger du chalet relève chaque matin des passées nocturnes tout près de la maison d'habitation.

Fin juillet, les armailles du Mont-Tendre, marchant dans le brouillard, rencontrent une bande de 20 sangliers. Un autre jour, ce sont 15 bêtes noires qui se défilent à toute vitesse devant un passant. Le 3 août, un fermier de Montricher s'est trouvé, assez près de la localité, en présence d'une vingtaine de ces animaux. Ces rencontres concernent le même groupe de pachydermes.

A suivre



LE PINSON DES ARDENNES.⁽¹⁾

(SUITE)

1927 (suite) — Ses migrateurs d'automne apparaissent, le 14 Octobre, à la mangeoire du Ranflühberg. — Près de Soleure, un mâle isolé est observé le 14; puis le 17, de petits groupes errant dans les champs en compagnie de moineaux friquets.

(En janvier 1926, M. Hafner, de Soleure avait annellé deux pinsons d'Ardenne. Ces deux migrateurs furent capturés à nouveau, au même endroit le 16 février 1927.)

1928. — C'est encore du canton de Soleure que l'on signale, en janvier, ces fringillidés, parcourant les champs en compagnie de pinsons chanteurs et de linottes. Ils émigrent du 28 février au 10 mars, les derniers pinsons du nord observés, étaient des mâles.

1929. — Voir "Rameau de Sapin" 1930, N° 3, p. 20: Pinson des Ardennes, lignes 31 à 36. Ses derniers hivernants quittent le 11 novembre, les environs de Sargenthal. — Leur retour est signalé le 15 octobre, dans la région du Ranflühberg, dans l'Emmenthal et le 18 octobre, ils apparaissent dans la Réserve de Witzwil. Puis des individus isolés émigrant en compagnie de pinsons chanteurs errant dans le Wauwilermoos (dist. de Willisau, Canton de Lucerne). — A la mi-novembre, des migrateurs parcourent les hauteurs du Palmberg de 946 à 1076 m., au N-E du Weissenstein, ces oiseaux forment de petits voliers ou des groupes d'une centaine d'individus; on a aussi observé de grandes bandes, comptant plus d'un millier de ces fringillidés, cherchant les fâines tombées sur le sol, ils mangeaient aussi les baies desséchées de la ronce marianne (*Viburnum Lantana* L.). Ils paraissaient friands de la graine aplatie de ces fruits.

Au début de cette étude nous avons dit que le pinson du nord, nichait dans les forêts de la Scandinavie, du nord de la Russie et de la Sibérie. Des individus bagueés à leur passage, de fin d'hiver, à Helgoland, en Hollande et en Belgique; puis, capturés dans ces régions septentrionales donnèrent une première indication. Ce n'était qu'un début, mais des observations ultérieures ont renseigné sur la route suivie par ces migrateurs.

Voici trois cas intéressants:

a) Le 10 mars 1929, à Soiron, près de Yvertois, un pinson d'Ardenne est annellé, porteur de l'anneau D. 1251, l'oiseau continua son voyage vers le nord. Lors de son retour, en automne, le 29 septembre, il se fait reprendre au filet à Petit-Rechain (province de Liège). Ses deux lieux de capture sont situés exactement sur la même ligne de migration N-E-S-O. Cet oiseau avait donc suivi la même route dans ses 2 voyages de migration.

b) Un autre pinson du nord, capturé à Mayence (Rhénanie) est muni de la bague "Helgoland 96506", le 10 avril 1929; puis relâché, il continue son voyage vers les contrées boréales. Le 14 novembre suivant, donc à son retour, ce migrateur bagueé est repris à Stembert (Belgique). Ces deux captures successives, du même individu, permettent de dire

1) A Mayence ce migrateur ailé remontait vers le N-E, donc vers la région de nidification de son espèce, quelque part dans un pays avoisinant la région arctique européenne.

2) Lors de sa seconde capture, ce pinson, ayant élevé ses jeunes, suivait sa route automnale de migration, traversait la Belgique, se dirigeant vers un pays plus méridional pour y nichier.

L'écart entre les deux routes suivies — à l'aller & au retour — n'est pas grand, entre Mayence et Stembert il y a à peu près 185 km. Cette différence est faible comparée à la longueur du voyage et à la vaste étendue de l'aire d'hivernage de cette espèce.

(1) Voir : "Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 26.

A suivre.

OISEAUX MIGRATEURS.⁽¹⁾

(SUITE)

1935 — Juillet (compl.) 15, départ des cigognes de Pratteln (Bâle-Campagne), sans doute une conséquence de la sécheresse prolongée, le départ habituel s'effectuant vers le 5 août.

Août (compl.) 15, observé un milan noir au vol, devant Chez-le-Bart (Béchoche) — 20, groupe d'une dizaine de harles lieèvres, ad. et juv., stationnant entre le Bied et le Grand Yérgex, p. Colombier — 31, au commencement de la matinée, près de Cornaux, des cultivateurs au travail, voient deux cigognes arrivant à tire d'aile de la direction de Signières, après quelques survols sur la région ces échassiers continuent leur randonnée direction de Tolimont — L'observedans l'après-midi depuis le port de Colombier, un fort vol de mouettes rieuses venant se poser brusquement devant Auvernier. Ces migratrices se laissent tomber, en feuille morte, de quelques cents mètres de hauteur à la surface du lac. Tout en nageant ces palmipèdes se déplacent dans la direction de l'embouchure de la Reuse, puis s'envo- lant elles reviennent se poser à leur place d'arrivée, vis à vis d'Auvernier, pour revenir vers l'ouest, paraissant picorer à la surface de l'eau. Après une heure de station, ces "guenz" s'élèvent les uns après les autres, puis disparaissent.

Septembre, 5, entre Chevilly et Cuarnens (dist. Cossonay, Yaud) des automobilistes observent un vol de 13 cigognes explorant un champ, à 50 mètres de la route. — Le même jour, à Ormonaz, près de Davièse (Valais), deux cigognes sont signalées; — 7, une cigogne solitaire près de Nyon; 15, un vol d'étourneaux survole vers la fin de l'après-midi, coin du Seeland, entre le Tannen- hof et Witzwil et finit par disparaître direction la Sauge — 16, on me signale de Genève, le passage d'un vol de 10 cigognes, suivant la vallée du Rhône —

Dès le commencement du mois, la présence des becs-croisés est observée en divers points du Yignoble: environs de Colombier, sur les gros conifères portant de très nombreux cônes; à Boudry, dans le Haut de la ville, à Devaix, à la Béchoche, à Cortaillod, au cimetière d'Auvernier où ils explorent les thuyas, épluchant les strobiles pour en manger les graines. — 23, l'on m'apporte un individu blessé, un juv. ♂; malgré mes soins, il succombe. — Du 20 sept. au 6 octobre, passage de bergeronnettes grises.

Octobre — 13, dès le début de l'après-midi passe le long du pied du Jura, en groupes séparés, un important vol de freux (*Corvus frugilegus*), dir. Yverdon. — 26, 8 canards morillons (*Nyroca fuligula* L), devant la baie de l'Évole (Neuchâtel), le lendemain ils sont disparus.

Novembre — Dès les premiers jours du mois, on observe aux abords de la Place du Port, à Neuchâtel, deux cochons huppés (*Galerida cristata* L), ces oiseaux peu farouches, courent agilement tout près des passants, ils paraissent affectionner spécialement les toits des ré- duits installés du côté est du Port. Le 26, un localois, M. Alf. JeanRichard, de passage dans le Bas, observe avec intérêt ces 2 alouettes huppées, pour lui oiseaux inconnus. — Durant le mois, dans le Yignoble fort passage de mésanges grandes et petites charbonnières, de més. bleues, de més. nonnettes et de sittelles.

Au point de vue ornithologique, l'année 1935 marquera par une invasion de becs- croisés (*Loxia c. curvirostra* L) presque dans toute la Suisse: Argovie, Berne, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Schwytz, Soleure, Thurgovie, Valais, Yaud, Foug, Zürich.

Obsert.

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1935, N°3, p. 33 — N°4, p. 45.

LA BAIE D'Auvernier ⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

A la mi-été, j'ai aussi recueilli quelques exemplaires du bolet orangé (*Boletus aurantiacus*), du bolet scabre ou à tige rude (*B. scaber*), et un spécimen du bolet bleuâtre (*B. cyanescens*), le 27 septembre 1913, dans la partie hier asséchée de la phragmitaie du Sécheu. Ses deux premières espèces sont comestibles, mais la troisième est douteuse; d'ailleurs facilement reconnaissable à ce que sa chair blanche, à la cassure, devient rapidement d'un bleu indigo intense. Depuis cette époque aucune poussée de ces cryptogames n'a été observée.

Passons à la flore lacustre proprement dite. Dans le port d'Auvernier et devant cette localité, à certains points bien localisés, placés sur une coulée s'étendant des Ruaux au Pied et dépassant le Grand Yeger, se développent différents potamots, formant une vaste prairie sous-lacustre allongée, lieu préféré des ablettes et des vengeons pendant les chaudes journées d'été, pourtant ces poissons y sont constamment guettés par ces braconniers d'eau douce que sont les grosses perches. Dans notre jeunesse durant les vacances, nous passions de longues heures à pêcher autour des "tranches", ces îlots végétaux où croissent les potamots. Ces emplacements ou "potamaies" se remarquent facilement dès la fin de juillet, alors que les tiges florales de ces plantes submergées viennent s'épanouir au-dessus de la surface de l'eau. Dès la mi-automne au commencement du printemps ces potamaies deviennent le séjour préféré des foulques hivernantes, échassiers herbivores se nourrissant des bourgeons adventifs se développant à la base des tiges au fond de l'eau. Les macroules plongent et du bec arrachent les "turions" au bas des tiges mortes et remontent à la surface de l'eau pour y avaler leur récolte végétale.

Nous avons déterminé 5 espèces de potamots: *P. crispé*, *P. luisant*, *P. à dents de peigne*, *P. perforié* et *P. fluet* (voir fig. page 18). Outre les potamots, croissaient abondamment dans le port d'Auvernier, des *Ceratophyllum* et des *Callitriches* abritant de petits mollusques et de très nombreux crustacés (daphnies) servant de provende aux poissonnets hôtes de cette forêt sous lacustre. A un moment donné le développement de ces végétaux était devenu si intense, que la petite navigation en était entravée et la Commune d'Auvernier dut faire procéder à un dragage sérieux de son port.

Le 7 novembre 1935, notre collaborateur et ami soussigné nous écrivait: Voici pour compléter la monographie sur "la baie d'Auvernier", une petite liste de plantes que j'ai récoltées précisément à cet endroit, dans les années 1890-1898. - Si tu le juges à propos tu pourrais publier cette petite notice dans les pages du "Rameau de Sapin":

Renoncule à tiges rampantes (*Ranunculus reptans* L)

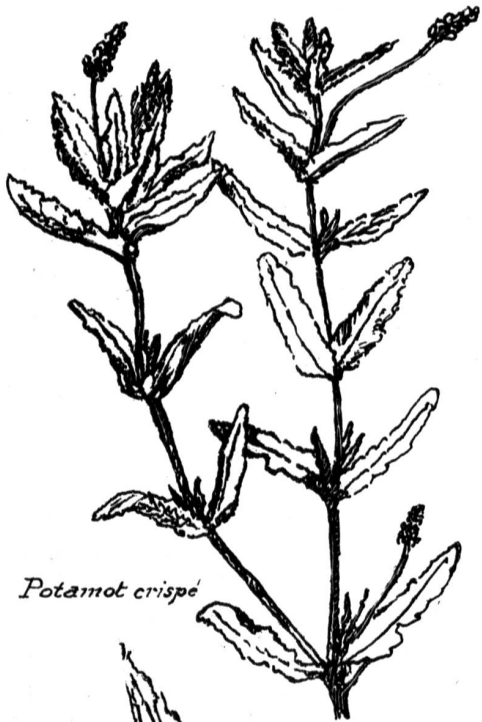
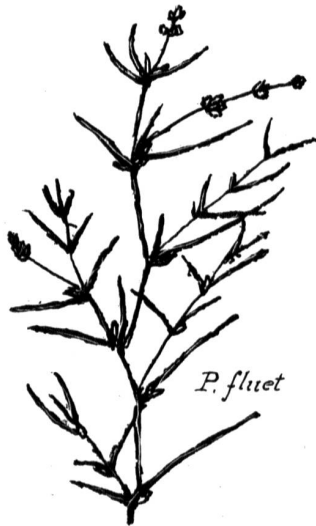
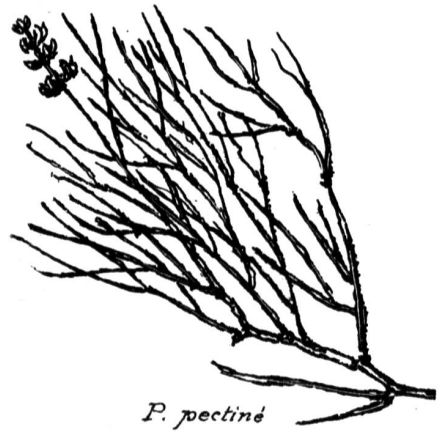
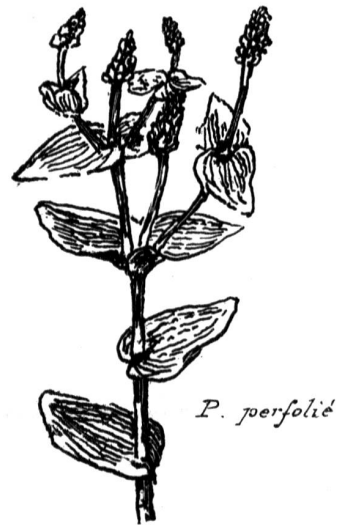
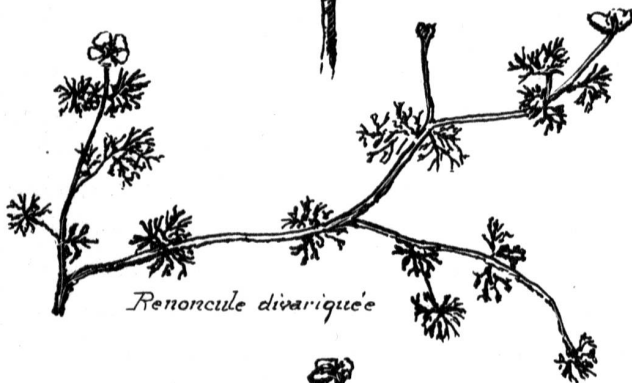
" divariquée (" *divaricatus* L)

Cresson à feuilles jaunes (*Roripa amphibia* Bess - *Sisymbrium amphibia* L)

Passerage à feuilles de gramen (*Lepidium graminifolium* L), en 1910.

Bérulle à feuilles étroites ou achse aquatique (*Sium erectum* Huds. - *Berula angustifolia* Koch)

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1936, N°1, p. 5-8.

*Potamogeton crispus**P. fluviatilis**P. pectinatus**P. lucidus**P. perfoliatus**Ranunculus divaricatus**Ranunculus repens*

Angelica silvestris (*Angelica silvestris* L.)

Gaïlet des marais (*Galium palustre* L.)

Chanvre d'eau ou bident trifolié (*Bidens tripartita* L.) Voir: R. de S. 1935, N° 4, p. 42.

Littorelle des marais ou Plantain-de-moine (*Littorella lacustris* L.), recueillie fin septembre 1935, au bord d'une gonille près du gros bloc corallique (A.M-D). Voir: fig. p. 19.

Fluteau arqué à feuilles de graminée (*Alisma arcuatum* Michxol., s. sp. de *A. plantago*.)

Heléophare des marais (*Helopharis palustris* R.Br. Voir: fig. p. 19.

Sinaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium* Hoppe).

Saiche de Davall (*Carex Davalliana* Sm.).

Brome ou fétnque des bois (*Brachypodium sylvaticum* R. Sch.)



Helocharis palustris P.Br.

En juillet 1914, en compagnie de M. A. Mathey-Dupraz, nous avons récolté dans le lac : Renoncule divariquée (*Ranunculus circinnatus* Sibth.)- Potamoé luisant (*Potamogeton lucens* L.), *P. perfolié*' (*P. perfoliatus* L.), *P. crispé* (*P. crispus* L.), *P. en dents de peigne* (*P. pectinatus* L.) (signé) F. Jordan.

Le 27 décembre 1935, tout en confabulant, M. le D^e Ch. M^{re} Godet, directeur de la Station d'essais viticoles, à Auvenerier, nous dit avoir récolté au commencement de l'été 1935, dans les grèves, le pigamon jaune ou rue des prés (*Thalictrum flavum* L.) et le lotier à feuilles menues (*Lotus tenuifolius* Reich) - Voir : Flore du Jura de Ch^e - H. Godet, p. 5 et p. 158. - Des exemplaires desséchés de ces deux végétaux ont été déposés dans l'herbier documentaire du Club jurassien et placé sous la garde de M. Raoul Steiner, (Archives de la Société à la Chaux-de-Fonds).

Il y a cinquante et quelques années, le littoral de notre baie, sis des Fontenettes (voir : "Ram. de Sapin" 1934, N° 2, p. 17, 18) au Bied-Grand Terget était caillouteux, et le promeneur souvent intrigué par l'aspect de galets, dont la surface au lieu d'être lisse, polie par l'action des vagues, présentait des sinuosités plus ou moins profondes, irrégulières, simulant assez bien les circonvolutions cérébrales, ces pierres étaient connues sous le nom de "Galets sculptés". (Voir p. 20).

(En juillet 1894, de passage à Yverne, je visitais le "Musée impérial" et je fus très étonné de voir figurer parmi les objets lacustres venant des Palafittes d'Auvenerier, l'un de ces galets sculptés, étiqueté: Auvenerier, Neuchâtel, Suisse).

Ces galets se rencontraient dans la baie du Petit Cortaillard; puis dès Port-Conti, près Saint-Aubin (surtout dans les parages de la Grotte aux Filles, ⁽¹⁾ jusqu'à Saumarbus

Ses détails qui suivent sont tirés du Vol. III de la monographie "le Seman" par Farel: " Ses canaux sont creusés par

" une algue ⁽²⁾, végétal
 " très petit, du groupe des Nostacées,
 " famille des Rivulariées,
 " c'est la



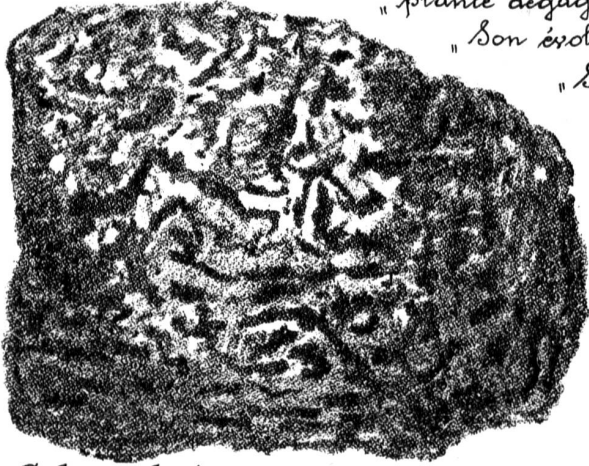
fleur
de la
Littorelle
(grossie).



Littorella lacustris L.

(1) Voir: " Ram. de Sapin " 1867, p. 27 — (2) 1868, p. 46: Une algue calcaire, p. Dr Morthier.

la *Rivularia calizora* Hützing — Ses cailloux immergés dans la beine⁽¹⁾ sont entourés
 « d'une masse vert-olivâtre, enduit mucilagineux sécrété par le végétal, d'aspect glaireux,
 « au toucher visqueux plutôt désagréable. Observée au microscope cette masse présente
 « des granulations, dans un tissu serré de filaments enchevêtrés; ces granulations sont
 « quelque peu elliptiques placées à la queue l'un l'autre sont contenues dans une gaine, ce
 « qui constitue un caractère distinctif pour cette espèce. Pendant son développement la
 « plante dégage beaucoup d'acide carbonique, qui attaque la pierre.
 « Son évolution achevée le végétal se détache et flotte dans l'eau.



« Sur chaque galet il y a des plantes à des degrés dif-
 « férents de développement et le travail de creusage
 « se poursuit assez vite. Ses galets granitiques ne
 « sont pas attaqués, à moins qu'ils ne soient re-
 « couverts d'une couche superficielle calcaire, la-
 « quelle est seule creusée. Dans les sillons viennent
 « se loger des sangues (*Nepheleis*), des crevettes d'eau
 « douce (*Gammarus pulex*). L'étude de cette algue
 « a été faite par Agassiz, Alexandre Braun de Berlin,
 « Schimper, Desor et Forel qui sont arrivés à la

Galet sculpté Galet calcaire sculpté. « conclusion suivante: Dans la beine existent des
 « Algues d'espèces différentes, notre *Rivularia*, d'aspect filamenteux, qui décompose la pierre
 « et une autre algue, une Oscillariée, laquelle réunit en glomérules les particules désa-
 « grégées, formant une sorte de tuf; après l'abaissement des eaux du lac, on a retrouvé
 « ce tuf, le long de la rive nord du lac Romand, sur les blocs et les falaises autrefois
 « immergés, aux abords de la Grotte aux Filles, près Saint-Aubin, etc. Ces algues exercent
 « donc sur la pierre calcaire des actions mécaniques, chimiques et organiques simultanées.
 « Ces amas tuffeux sont percés de galeries dans lesquelles vivent des Vers, des Annélides,
 « des Mollusques, des Crustacés, des larves d'insectes: Hémiptères, Hydropsydes, Chironomes, etc.

6. LA RIVE EXONDÉE: SA FAUNE.

Les modifications successives apparues dans le développement de la flore rivetaine de notre baie, contribuèrent peu à peu à amener des changements dans sa faune — présence de nouvelles espèces, non encore observées en ce lieu et d'espèces autochtones. — Nous passerons en revue les divers groupes d'animaux en notant les variations survenues.

a. Mammifères.

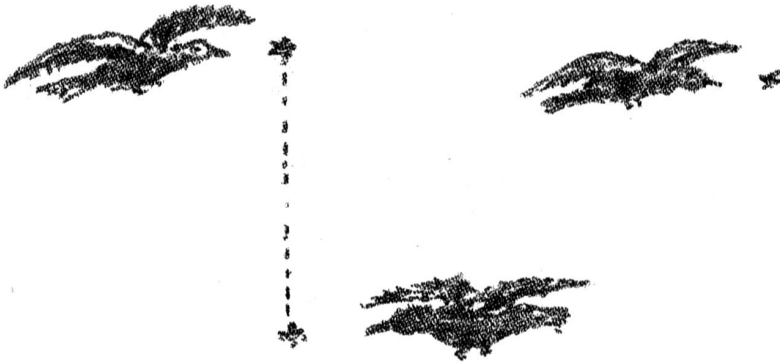
Ses soirs d'été les promeneurs observent, du bord de la plage, les évolutions des chauves-souris, animaux utiles qui malheureusement deviennent d'année en année moins nombreux, sans que l'on puisse déterminer les causes certaines de cette diminution générale.

Au printemps 1908, l'on m'apporte un oreillard adulte (*Plecotus auritus* L.) trouvé au bord du lac, l'animal avait l'humérus gauche brisé. Malgré les mouches vivantes qu'on lui présentait et qu'il mangeait, l'animal périt. — Puis, à la fin d'août 1915, un écolier trouve aux Allées un jeune individu de cette espèce, la bête vivante, très alerte est placée dans une boîte ouverte, derrière la fenêtre, au matin on la trouva morte. (A suivre)

(1) D'après Forel, la beine est le plateau littoral, qui de la rive s'étend à 30 m. de profondeur, jusqu'où la flore phanérogamique n'apparaît plus.

CORNEILLES ET HANNETONS.

Au matin d'une journée printanière bien ensoleillée, je peignais depuis mes fenêtres dominant les ravis pittoresques de la Saône. C'était une "année à hannetons", ces insectes



volaient de-ci-de-là guettés par les corneilles sédentaires, ces oiseaux trouvant proies faciles, de leur gros bec happaient les "carcoilles".

Parfois l'une des corneilles manquait ou lâchait sa proie aussitôt une autre corneille volant à un niveau inférieur avalait l'insecte sans autre, ce manège dura

tant qu'il y eut des hannetons volant. J'étais très intéressé par l'agilité et l'adresse déployées par les oiseaux noirs dans leur chasse aérienne.

F. L. Ritter

OISEAUX ANNELLÉS (Age des Oiseaux). - Une mésange charbonnière mâle est munie à Colombier, le 12 novembre 1930, de l'anneau 44729, puis relâchée. Le 23 novembre 1935, cette grande lardère est reprise au même endroit, elle avait donc atteint l'âge de 5 1/2 ans, en admettant qu'elle soit née au printemps 1930. (Voir: "Ram. de Sapin" 1931, N°5, p.41).

Un rouge-gorge mâle bague le 9 novembre 1931 est repris au même endroit le 29 novembre 1933, puis à nouveau les 24 et 29 novembre 1935. Il est relâché immédiatement. Ce cas démontre que certains migrants suivent une route assez constante.

A PROPOS DE L'ASPLENIUM SEPTENTRIONALE. ⁽¹⁾ (L) Hoffm.

PAR CL. FAVARGER.

Il y a quelques années déjà, j'ai eu le privilège de trouver l'Asplenium sur un bloc de granit un peu en-dessous du sommet de Tête Plumée (758 m), sur Teuchâtel, localité nouvelle pour cette fougère. Le bloc se trouve sur les lapies calcaires, abondants en cet endroit, site rendu peu accessible par la présence de broussailles. Cette station recèle de nombreux plants de cette Filicinée au moins une centaine, dans toutes les rainures du bloc, qui atteint environ 2m,50 de hauteur, croissent des touffes d'Asplenium.

Les blocs voisins, dont l'un pourtant assez volumineux, ne portent pas trace de cette fougère. Cette localité serait aussi la plus haute pour notre canton, le bloc de granit en question, étant situé à 700 m.

PROTECTION DE LA FLORE. ⁽²⁾

La Commission zougise pour la Protection de la nature, avec l'aide de la S. S. P. N a établi au Hochmoor Birschied, sur le Zugerberg, une réserve botanique scolaire d'une superficie de 25000 mètres carrés. Cet endroit possède une belle flore palustre, caractérisée par de nombreuses plantes rares.

(1) Voir: "Rameau de Sapin": 1926, p. 4. - 1927, p. 20. - 1929 p. 30. - (2) Voir: "Ram. de Sapin" 1934, N°3, p. 35.

**EXTRAIT DU MANUSCRIT
DES LETTRES DE LA BRÉVINE
ÉCRITES PAR LE MAIRE HUGUENIN.
EN 1816**

(SUITE)

NOTES CONCERNANT LA BOTANIQUE

Le maire Huguenin s'occupait dans ses excursions à la recherche des plantes, on trouve dans plusieurs de ses lettres, en sus de ses trouvailles, quelques renseignements recueillis de-ci de-là (L'orthographe du manuscrit est conservée),

Dans sa 7^{me} lettre il cite le „Creux du-Vent” où naît le „rhododendron” — 10^{me} lettre du 18 août 1816: „Au Châtelot je trouve des fougères de la famille des polypodes et des „dora-dille”, la verge d'or, le *senecion sarrasin*⁽¹⁾, les scabienses, la *pyrole inclinée*⁽²⁾, la mauve „alcée, des éléborines⁽³⁾ et quelques orchidées, l'*astrancia major*, la *cocalie cordiforme*⁽⁴⁾ et le „méringane broussière.”⁽⁵⁾

11^{me} lettre; 20 août: Lors d'une course au Cersielet il cueille „la grande marguerite, „les *Sampettes*,⁽⁶⁾ les *brunaurines*,⁽⁷⁾ les *Saxer*, le peuple nombreux des graminées.”

12^{me} lettre, 28 août: Près de la Châtagne il rencontre „quelques buissons de peunier „à grappes⁽⁸⁾, le *Polemoine* à feuilles de *Stalécisme*⁽⁹⁾, au Cachot, la *campanule glomérulée*, „diverses *Sampettes*⁽⁶⁾, des *gécaniums* et une très belle variété de l'*Aschillière mille feuilles*.”

18^{me} lettre, 30 septembre: — Course du Saclé aux Brenets —: „Je cueillis des *campanules*⁽¹⁰⁾ „grandiflores et inclinées à fleurs blanc et bleuâtre, de superbes plantes de verge d'or, de „*senecion* à feuilles d'aurore⁽¹¹⁾, de très beaux *gécaniums*”. A la grotte de la Toffière sur le „Doubs nous nous amusâmes à chercher dans un amas de foin que la rivière avait enlevé „des prairies de Morteau diverses plantes qui appartiennent à la flore française, nous y trouvâmes le *Beccabunga*, la *renouelle flottante* et aquatique, l'*asclépiade compte* — „venin, plusieurs *épièces*.”

20^{me} lettre, 6 octobre. „En causant avec M. le Curé du Cerneux - Péquignot à propos

Annotations de notre collaborateur M. Fr. Jordan, ancien pharmacien, à Neuchâtel.

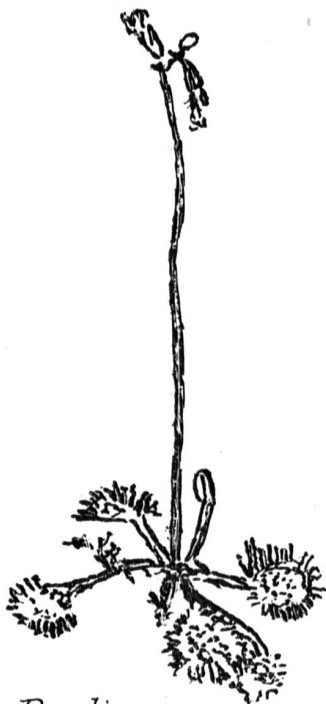
(1) *Senecion sarrasin* est sans doute le *Senecio Fuchsii* Gamelin (*Senecio saracenicus* L. sec. *Godr. flor.-fi*) très voisin du *Senecio nemorensis* Jacq. ou *Senecion des forêts*, avec lequel il est souvent confondu, les deux espèces se trouvent dans le Jura. — (2) *Pyrole inclinée* = *Pyrola rotundifolia* L. = *P. declinata* Moench. ou *P. à feuilles rondes*. (3) *Helléborine* = *Epipactis latifolia* All. et *E. atropurpurea* Raf. — (4) *Cacalia cordiforme*. = *Adenostyles albifrons* Reich. ou *Aden. velu* ou à tête blanche. — (5) *Moehringia muscosa* L. = *Arenaria muscosa* Gr.B. ou *Sabline Mousse*.

(6) = *Lychnis flos cuculi* L. (en France, ce nom désigne aussi l'*Agrostemma githago* L., la nielle des blés.

(7) Berce commune (*Heracleum spondylium*) ou *Fausse-branc-Ursine*. — (8) = *Prunus Padus* L. ou *Cerisier à grappes*. Cité par Godet: Vallée de la Brévine. — (9) = *Polemonium coeruleum* L. ou *Valériane grecque*, mais ne s'y trouve plus. — (10) Il s'agit sans doute de la *Campanula persicifolia* ou *C. à feuilles de pêcher*.

(11) Je doute que cette plante ait été trouvée dans le canton de Neuchâtel. En Suisse, on ne la rencontre que dans les Grisons, Appenzell et au Valais, dans la vallée de Saint-Nicolas. Il y a là certainement une erreur. A-t-on confondu avec le *Senecio crucifolius* L. var. *tennifolius*.

(1) Voir: „*Ram. de Sapin*” 1936, N°1, p. 9-10.



Rossolis.

de quelques plantes que j'avais conservées dans ma boîte, il m'apprit qu'aux Babelins (hameau du Ceigneux - Réquignot) on y cueillait au printemps et à profusion la Fritillière ou tulipe des Gondebat. — Du Ceigneux à la Drévine le maître Huguenin descendit dans les marais: „..... découvrit quelques belles tiges de Swertia, deux autres gentianées, la ciliée⁽¹²⁾ et l'Amarelle.”⁽¹³⁾.

22^{ème} lettre, 18 Octobre. „..... Je ne vous ferai pas un catalogue complet de la flore des marais. Je vous indiquerai seulement outre les herbacées, les mousses, les algues, les sphaignes, plusieurs espèces de Brys⁽¹⁴⁾ et des Hypnés⁽¹⁴⁾, le Lycopode inondé.⁽¹⁵⁾ Beaucoup de lichens surtout celui d'Islande; la Sinaigrette engainée y est très commune, quelques espèces de joncs et de Gramens. L'humble et sensible Rossolis⁽¹⁶⁾ se cache dans la mousse et avec elle se confond. Du milieu de ces plantes je vois quelquefois l'œillet frangé⁽¹⁷⁾, l'argentine rouge⁽¹⁸⁾, la Benoite aquatique⁽¹⁹⁾ etc..... Entre les divers arbrisseaux, les bruyères, les airelles surtout l'Illegine⁽²⁰⁾, le Yites Idac, et l'Arbutus uva Ursi. Parmi les arbres, du bouleau blanc, beaucoup de bouleaux nains de Saponie et plus encore de pins sauvages.⁽²¹⁾”

21^{me} lettre, 12 Octobre: Course de la Drévine au Val de Travers par Prémalmont et les Cambudes.

Il cite d'abord „une très belle „haye” de hêtres et de fusains”. A Plancemont chez M^r. le justicier Berthoud le devant de la maison est tapissé d'une vigne qui produit du raisin. Une certaine année il en tira assez de vin, nous assure-t-on, pour faire communier toute la paroisse de Courvet qui se compose de 15 à 16 cents âmes. C'est peut-être la seule vigne à cette altitude qui existe à 2800 pieds au-dessus de la mer produisant du vin potable”.

Dans le trajet par le bois de l'Halle il cueille „quelques belles touffes d'Astragal étoilé⁽²²⁾, des Daucus, la Menthe aquatique, la Digitale jaune, l'Arctète-beuf et quelques jeunes Melisses transplantées des Alpes dans le Jura.”

(12) = *Gentiana ciliata* L. ou *G. ciliée*. — (13) *G. Amarella* Pol. & Cand = *G. germanina* W.

(14) *Bryum* et *Hypnum*. — (15) = *Lycopodium inundatum* ou Lycopode des marais.

(16) Rossolis (*Drosera rotundifolia*). (17) = *Dianthus superbus* L.

(18) Cette plante est probablement le *Comarum palustre* = *Potentilla comarum* Nestl. — ou Quintefeuille des marais, ou Quintefeuille rouge, ou Argentine rouge — voir: Flore Bonnier vol III, p. 112.

(19) = Benoite des ruisseaux (*Croem rivale* L.).

(20) Airelle des marais (*Vaccinium uliginosum* L.).

(21) Ce doit être: *Pinus montana*.

(22) Il s'agit plutôt de l'Astragale à feuilles de réglisse (*Astragalus glycyphyllo* L.), car l'astragale étoilé (*A. stellatus* Lam. = *A. stella* Gouan) est inconnue dans nos contrées.

Nenchâtel, 3 mai 1935.

F. Jordan.

A suivre

LE TEMPS EN 1935⁽¹⁾

Au point de vue thermique, l'année 1935 a été normale puisque sa température moyenne $9^{\circ},1$ dépasse de $0^{\circ},1$ seulement la valeur normale $9^{\circ},0$. Sa température la plus basse $-10^{\circ},6$ fut enregistrée le 11 février et la plus élevée $31^{\circ},6$ le 27 juin. Voici les températures moyennes de chaque mois ainsi que les valeurs correspondantes :

1935	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc
	-1,0	2,0	3,8	7,7	12,0	18,3	20,1	16,9	15,0	9,2	5,2	-0,1
Valeur normale	-0,5	1,0	4,3	8,7	13,1	16,5	18,7	17,8	14,5	8,9	4,1	0,6

Les mois d'avril, mai, août et décembre furent froids tandis que février, juillet et novembre furent chauds. Le dernier gel du printemps se produisit le 20 mai et le premier gel de l'automne le 27 octobre. On entendit pour la première fois le chant du coucou le 16 avril.

L'année 1935 est une des plus pluvieuses depuis 1864, date à laquelle on commença de faire les observations météorologiques à l'Observatoire de Neuchâtel. Il tomba en tout 1309 mm. d'eau, la valeur normale étant de 953 mm. Les mois les plus arrosés furent décembre avec 193 mm et février avec 169 mm; mai, par contre, ne reçut que 42 mm. d'eau. Les fortes chutes de pluie provoquèrent deux fois des inondations à Neuchâtel: le 1^{er} juillet et le 1^{er} décembre. Il fallut les deux fois mobiliser les pompiers. Il neigea en janvier, février, mars, avril et décembre. La dernière neige du printemps tomba le 5 avril et la première de l'automne le 3 décembre.

La durée d'insolation totale 1676,4 heures est normale, la valeur moyenne étant de 1663,3 heures. Les mois les plus ensoleillés furent juillet (317,1 heures) et juin (273,3 heures); décembre, par contre, n'eut que 18,7 heures de soleil. Quand à l'humidité relative de l'air, elle vaut en moyenne 78,1%, la valeur normale étant 77,9%. Le brouillard a été beaucoup moins fréquent que d'habitude. La pression atmosphérique a oscillé entre le maximum 731,4 mm le 10 janvier et le minimum 693,3 mm le 23 février. Elle a été particulièrement basse en décembre (712,7 mm au lieu de 719,8 mm).

Le service de prévision des ouragans institué à la demande de la Société de Sauvetage du Bas-Sac à St-Blaise a bien fonctionné en 1935. L'Observatoire a averti la Société de Sauvetage pour des orages ou des ouragans les 4 et 15 juin, 1^{er} juillet, 20 juillet, 15 septembre et 19 octobre et pour du joran les 11 juin, 6 juillet et 22 septembre. Rappelons que lorsqu'un ouragan est prévu, un drapeau blanc est hissé sur l'Observatoire et sur la Maison de M. André Richter - Roulet à Champvèreyres.

En résumé, l'année 1935 a été normale quand à la température, la durée d'insolation et l'humidité, et très pluvieuse.

E. Guyot.

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1935, N°2, p. 24.